

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Arrondissement de Péronne

Canton de Roisel

-----  
Commune

de

**BERNES**

80240

-----

Tél. Fax 03 22 86 69 17

Mél. [mairie.bernes@laposte.net](mailto:mairie.bernes@laposte.net)

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE REUNION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 mars 2016

19h00

Présents : Mmes BORRUECO, JAMINON, MACEL, Mrs DEMAY, ROUGRAFF,  
LAVALLARD, PREVOT, TRUJILLO.

Excusés : Mr LOTELLIER, Mme LEGER et Mme DE WILDE

**COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

Le compte administratif 2015 est présenté par le Maire comme suit

Fonctionnement	Dépenses	174 265.04 €
	Recettes	172 174.64 €
	Déficit	----- 2090.40 €
Investissement	Dépenses	18 293.72 €
	Recettes	7615.20 €
	Déficit	----- 10 678.52 €

Sous la présidence de Monsieur LAVALLARD Francis, le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents.

**AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE**

Compte-tenu des résultats antérieurs, le résultat global de clôture de fonctionnement s'élève à 55 252.37 € et est affecté comme suit

Affectation en réserve	(Cpte 1068)	10 649.25 €
Report en fonctionnement	(Cpte 002)	44 603.12 €

**SUBVENTIONS 2016**

Les subventions annuelles aux associations locales, intercommunales et nationales, sont reconduites pour un montant de 2 295 €.

**BUDGET PRIMITIF 2016**

Le budget primitif 2016 présenté par le maire s'équilibre  
- à la somme de 206 711 € en section de fonctionnement,  
- et à la somme de 28 005 € en section d'investissement.

Le BP 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

**TAUX D'IMPOSITION 2016**

Les membres fixent les taux d'imposition 2016

Taxe d'habitation	17,51 %	Foncier non bâti	27,92 %
Foncier bâti	11,24 %	CFE	16,36 %

Les taux 2015 ainsi maintenus permettent de ne pas augmenter la pression fiscale et d'obtenir un produit attendu pour la commune de 85 315 €.

### **QUESTIONS DIVERSES**

-un devis SICAE d'un montant d'environ 40 000€a été effectué pour estimer le changement des lampes à vapeur mercure par des lampes à led de nos lanternes.

-projets de travaux : supprimer le fossé à l'entrée du village, étudier pour fermer le préau de l'école, refaire les bordures rue de Fléchin.

La séance est levée à 21h00.

Le Maire. Jean TRUJILLO.